

## Réflexions sur le secteur de l'hôtel-gare Viger / Porte de Québec

Atelier du patrimoine urbain de Montréal  
Montréal, 21 XI 2007

*Document visuel : Périmètre de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, carte provenant de « L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine », sous la direction de Gilles Lauzon et de Madeleine Forget, 2004, Les Publications du Québec, p. 289.*

\*\*

*Présentation de l'Atelier du patrimoine urbain de Montréal / APUM.*

*Collectif d'art tout-terrain, fondé en 1999, l'APUM participe aux travaux du Groupe en recherche urbaine Hochelaga-Maisonneuve et collabore à la Table d'aménagement de Centre-Sud. L'Atelier est membre de Culture Montréal, du centre d'artistes Dare-Dare et de Galerie FMR. L'APUM participe aux consultations de l'OCPM, du BAPE et des différentes commissions du conseil municipal.*

*Depuis les dernières élections dans le réseau de santé en 2006, je représente la population de l'île de Montréal au conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Montréal.*

\*\*

### **Avant-propos – L'est du centre-ville de Montréal se déplace vers le Fleuve, tout au moins son « land mark ».**

\*\*

Le développement international du centre-ville provoque des tensions avec les quartiers habités. Les frontières du résidentiel se déplacent vers l'Est.

Le plan d'urbanisme de 2004 favorise l'habitation au centre-ville. Cependant, le succès d'un centre-ville repose sur sa diversité résidentielle.

Montréal a adopté en 2005 une politique d'inclusion en habitation et en a fait le bilan en septembre 2007 : *La stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels : avancement de sa mise en œuvre*, Ville de Montréal.

Le site du complexe Viger est à la jonction historique du développement international du centre-ville et du quartier des Faubourgs-Centre-Sud.

Nous recommandons que les objectifs de la politique d'inclusion du logement abordable s'appliquent au complexe Hôtel Viger.

\*\*

L'aménagement des espaces publics de Montréal rend compte des conflits de valeurs présents dans l'écosystème urbain. Nous nous exprimerons sur les limites de l'arrondissement historique et le réaménagement du parc Viger.

#### Arrondissement historique du Vieux-Montréal

L'aménagement en cours de l'est de l'arrondissement historique forclos la période de la Nouvelle-France et favorise surtout les gares du CP.

- Périmètre de l'arrondissement historique (1964-1995)
- Montréal, plaque tournante en transport océanique et continental.
- Lecture croisée du square Dalhousie et de la place Youville
- Nouveau toponyme pour la rue St-Hubert : Porte de Québec
- Poursuivre le marquage uniforme au sol des Fortifications

#### Parc Viger

Le parc Viger redivisé en quatre sections en 1985 sera réaménagé par l'arrondissement Ville-Marie – grâce à une contribution financière de la part du promoteur de l'Hôtel Viger ?

Rappel de l'expérience d'animation de la section Daudelin par le centre d'artistes Dare-Dare (2002-2005)

Nous recommandons lors du réaménagement du parc Viger –

- Art public et commémoratif : Conservation du Labyrinthe de Charles Daudelin et de la fontaine de Claude Théberge. Le monument du Dr Chenier ne doit pas être déplacé.
- Design urbain et paysagé - Le design des trois rues traversant le parc Viger doit être revu en favorisant le remembrement de l'ancien parc Viger. L'axe de la rue Berri doit être traité en priorité, car la piste cyclable est par expérience fort dangereuse. La rue St-Hubert peut être traitée en poussière de roche. La rue St-Denis, d'atmosphère urbaine, demeure un passage entre le Quartier Latin et le Vieux-Montréal.

\*\*

## Stationnement souterrain

Aucune étude ne justifie le nombre de stationnement souterrain. Toutefois le secteur privé prend le risque d'en construire, ce qui est rare au centre-ville. Cet investissement privé mise sur l'avenir du Quartier de la Santé et le nouvel achalandage du secteur muséal et commercial dans l'est de l'arrondissement historique.

Nous souhaitons que la réalisation de ce stationnement privé évite au CHUM 2010 d'investir des fonds publics dans un trop vaste stationnement intérieur.

## Autoroute Ville-Marie

Les rues Viger et St-Antoine sont les voies de services de l'autoroute Ville-Marie. Cet environnement agressif nuit à l'appropriation publique du parc Viger.

Nous recommandons un projet évolutif en vue d'humaniser cet environnement autoroutier qui enclave le secteur du CHUM 2010. Cette proposition évolutive a été développée par le Groupe en recherche urbaine Hochelaga-Maisonneuve et l'arrondissement Ville-Marie.

Premièrement, rendre ces rues à double sens, et tout en gardant la tranchée ouverte, déplacer la sortie Sanguinet juste à l'ouest de l'entrée Hôtel-de-Ville. Le trafic de l'échangeur est réglé avec des feux de circulation.

Deuxièmement, refermer en tunnel la tranchée devant le Vieux-Montréal en déplaçant vers l'échangeur Panet situé entre la Molson et Radio-Canada les sortie-entrée du secteur du CHUM 2010.

Périmètre – Vieux-Montréal 1964-1995

